



Proximus SA de droit public, Bd du Roi Albert II, 27, 1030 Bruxelles

Service clientèle : [customerservice@doktr.be](mailto:customerservice@doktr.be)

[03/03/2022]

## DOKTR (version utilisateur)

### Récapitulatif contractuel

Le présent récapitulatif contractuel énonce les principaux éléments de la présente offre de services, comme l'exige le droit de l'UE <sup>(1)</sup>. Il permet de comparer des offres de services. Des informations complètes sur le service figurent dans d'autres documents.

#### Services

##### Service de communications interpersonnelles non fondées sur la numérotation

Le service comprend :

- L'accès par l'utilisateur à une application qui permettra une téléconsultation en chat / call / vidéo avec un prestataire de soin de santé. La téléconsultation peut, selon le cas, être initiée par l'utilisateur ou du prestataire de soins de santé.
- Outre les conditions d'utilisation de l'application même, l'accès à la téléconsultation peut être soumis à certaines conditions indépendantes de Proximus comme la disponibilité du prestataire de soins de santé... (liste non-limitative)
- Prérequis :
  - L'utilisateur doit avoir un smartphone, avec système d'exploitation IOS ou Android, sur lequel il doit installer l'application Doktr
  - L'utilisateur doit être majeur et être en mesure de s'identifier via Itsme.
  - L'utilisateur doit avoir une connexion internet active sur son smartphone (fixe ou mobile) au moment de l'utilisation de l'application

#### Prix

- Pas de frais d'abonnement.
- Le téléchargement de l'application est gratuit.

<sup>(1)</sup> Article 102, paragraphe 3, de la directive (UE) 2018/1972 du Parlement européen et du Conseil du 11 décembre 2018 établissant le code des communications électroniques européen (JO L 321 du 17.12.2018, p.36)

- Les frais de consultation médicale ou para-médicale du prestataire de soins de santé sont du ressort de ce dernier. Si la consultation est payante, l'utilisateur sera invité à s'acquitter du montant des frais de la consultation préalablement à celle-ci. Le paiement est possible uniquement via Payconiq ou via une autre application bancaire supportant Payconiq.
- L'utilisateur est informé que l'utilisation de l'application Doktr consomme des données comme tout autre application installée sur son smartphone.

### **Durée, renouvellement et résiliation**

Une fois téléchargée et le compte de l'utilisateur créé, la mise à disposition de l'application DOKTR n'est pas limitée dans la durée.

L'utilisateur peut à tout moment et sans frais arrêter d'utiliser l'application, la désinstaller de son smartphone ou demander la suppression de son compte en s'adressant à [customerservice@doktr.be](mailto:customerservice@doktr.be)

### **Caractéristiques à l'intention des utilisateurs finaux handicapés**

Informations détaillées sur les solutions adaptées : [www.proximus.be/handicap](http://www.proximus.be/handicap)

### **Autres informations utiles**

Prix et description sous réserve d'erreur, de promotion éventuellement applicable et de modification ultérieure. Seuls les prix en vigueur au moment de l'utilisation de l'application ont valeur contractuelle.

(<sup>1</sup>) Article 102, paragraphe 3, de la directive (UE) 2018/1972 du Parlement européen et du Conseil du 11 décembre 2018 établissant le code des communications électroniques européen (JO L 321 du 17.12.2018, p.36)